

Barukh Spinoza, rebelle politique

par Hubert Hannoun

Barukh Spinoza (1632-1677) fait partie de ces bastions incontournables de la pensée occidentale voire mondiale. Quelle que soit la problématique abordée, son œuvre interpelle comme éclairage possible de nombre de questions actuelles. Religion, métaphysique, anthropologie, psychologie, philosophie sociale, philosophie politique, ses analyses pénètrent partout en raison même de leur dimension universelle. Ainsi, elles invitent non seulement à penser mais à vivre la chose politique de leur temps et du nôtre. Et ce, pour deux raisons, les origines marranes du philosophe et la situation politique de la Hollande où il vécut et qu'il refusera toujours de quitter.

Les aïeux de Spinoza ont connu, au Portugal, les dures lois de l'Inquisition de Torquemada. Ils ont été contraints à s'affubler du comportement des *marranes*¹. Cette impossibilité d'exprimer leurs sentiments authentiques a été vécue par eux comme une oppression douloureuse de chaque instant et de chaque situation. Sinon dans son être propre, du moins dans son comportement extérieur, elle est, pour le marrane, une soumission à une puissance dont il ne reconnaît pas les normes. On comprend alors que, chez lui, la quête de la liberté soit plus qu'un souci ; elle est une exigence vitale. Si toute l'œuvre de Spinoza est une aspiration permanente et passionnée à la liberté personnelle, ses origines, historiques et sociales en sont l'un des facteurs.

Cette passion de la liberté se trouve, chez lui, exacerbée par le contexte sociopolitique de la Hollande où il vit. Ce pays a, d'abord, été une possession de l'Espagne. Il a ainsi été entraîné dans toutes les guerres auxquelles celle-ci est

mêlée, en particulier, contre la France. Il sera, en 1679, octroyé à un descendant de Louis XIV, puis, en raison de l'opposition des Anglais et des Hollandais eux-mêmes, à l'Autriche. Car les Hollandais ne restent pas inactifs face à l'asservissement et à l'écartèlement de leur pays. En particulier, les frères Cornélis et Johan de Witt mènent une action politique qui aboutit à l'établissement d'une république autonome qui, pourtant, sera de courte durée : elle prendra fin avec leur assassinat. Spinoza militera, au plan de la pensée comme au plan de l'action, aux côtés des frères de Witt pourfendeurs de l'oppression étrangère dans leur pays.

C'est probablement, à la fois, ces origines et ce contexte de vie de Spinoza qui éclairent le contenu d'un de ses ouvrages les plus importants, le *Traité de l'Autorité Politique* publié, l'année de sa mort en 1677, à titre posthume. Il ne saurait être question, ici, de présenter dans sa totalité l'analyse que Spinoza y fait de la chose politique. Nous souhaitons simplement en relever quelques traits qui, selon nous, demeurent à la fois essentiels et actuels. Nous empruntons ces traits aux chapitres VI, VII et VIII de l'ouvrage.

La politique, pour quoi faire ?

En premier lieu, une question très discutée à l'époque de Spinoza. La politique est une réflexion sur l'organisation de la société humaine. Quelle est l'origine de cette société ? Pour lui, les individus se sont groupés en société parce que, isolément, ils s'avèrent incapables de ré-soudre les difficultés qu'ils rencontrent au plan de leurs besoins et de leur sécurité. La meilleure

structure politique est celle qui assure le plus efficacement la survie des membres de son corps social. *Comme les hommes craignent tous la solitude aucun n'ayant, isolé, assez de forces pour se défendre ni se procurer ce qui est nécessaire à la vie – les hommes aspirent naturellement à l'état de société...*². Cette idée est permanente chez Spinoza : les hommes ne peuvent éviter de vivre ensemble. Sa pensée considère qu'individu et groupe forment, par nécessité, un seul et même être. Le philosophe isolé dans le tonneau de Diogène n'est pas son modèle.

Contre le gouvernement d'un seul

La société a pour objectif de rendre possible la cohabitation des hommes qui, à son tour, réclame l'instauration, entre eux, d'un état de paix et de concorde. Comment instaurer cette paix ? Et Spinoza de faire un premier constat qui ne manque pas de réalisme ; les hommes ne sont pas portés spontanément vers la paix mais vers les conflits les entraînent leurs passions et leurs intérêts. Peut-on, en notre troisième millénaire, mettre en doute ce constat au spectacle des désordres du Moyen-Orient, de la Russie, de l'Amérique du Sud, des Balkans ou de l'Algérie ? De ce constat, Spinoza conclue à un constat. La paix étant une condition *sine qua non* de la survie des hommes, il faut, au besoin, l'imposer³. *Il faut que tous, par force et par nécessité si ce n'est spontanément, soient contraints de vivre selon la discipline de la raison*⁴. Or, la raison étant une faculté commune à tous les hommes, elle ne peut être que le facteur de la paix par excellence.

En conséquence, dit Spinoza, l'organisation de la société, à savoir les décisions politiques, ne doivent pas être confiées à un seul individu. Pourquoi ? Parce que, en chacun de nous subsiste toujours le conflit opposant sa raison qui l'incite à respecter le bien de tous et ses pulsions égocentriques qui l'incitent à faire préva-

loir ses intérêts propres. *Car l'homme le plus vigilant est cependant assujetti au sommeil... le plus fort et le plus inébranlable est sujet à faiblir ou à se laisser vaincre...*⁵. Eclairage spinoziste d'une actualité brûlante truffée de corruption, de mises en examens, de détournements de biens sociaux, etc. !

Compte tenu de ces exigences, Spinoza (nous sommes au XVII^e siècle) est partisan d'un certain type de régime monarchique et il s'en explique. *La masse*, écrit-il⁶, *peut continuer à jourir, sous le règne d'un roi, d'une liberté assez étendue à la condition suivante : la puissance à accorder au roi sera déterminée exclusivement par la puissance de cette masse elle-même...* Spinoza pose, ici, les bases de ce que nous appellerions, de nos jours, une monarchie constitutionnelle dont l'illustration pourrait nous être donnée par l'actuel régime espagnol. Mieux encore, ce modèle de société, pour Spinoza, est d'essence démocratique. En effet, la loi n'est pas l'émanation du seul pouvoir du roi mais aussi du peuple qui s'exprime par suffrage. *Le roi... appuiera toujours l'opinion ayant réuni le plus grand nombre de voix. C'est à dire celle dont bénéficient la majorité des citoyens*⁷.

En économie, la propriété source de discorde

La Bible, on le sait, affirme que la propriété de la terre est collective. On a souvent établi un rapport entre cette allégation et la condamnation par Rousseau, au XVIII^e siècle français, de la propriété privée. C'est trop oublier que Spinoza, un siècle plus tôt, reprend l'orientation biblique qu'il a reçue lors de sa formation, pour écrire⁸ : *Les champs, la totalité du sol et, si possible, les maisons devront faire partie de l'ensemble de la propriété publique, c'est à dire appartenir au dépôsitaire du droit de l'Etat entier*. Et ce refus de la propriété privée a toujours le même objectif : la paix. *En vue d'assurer la paix et la concorde, il*

est très important qu'aucun citoyen ne possède de propriété immobilière...⁹ Spinoza socialiste ? Conclusion quelque peu hâtive, sans doute. Mais les premiers théoriciens de cette idéologie n'ont pas dû le méconnaître.

Accueillir les étrangers

Certains passages de Spinoza ont une facture telle qu'ils pourraient, sans difficulté, figurer dans les débats actuels sur l'accueil des étrangers. Notre philosophe prend, sur ce point, une attitude où l'on décèle, à la fois, sa culture biblique¹⁰ et sa passion de la liberté poussée jusqu'à sa dimension universelle. Lisons-le¹¹ : *Si la fille d'un citoyen épouse un étranger, les enfants seront considérés comme citoyens et inscrits sur la liste du groupement auquel appartient la mère.* L'analyse que Spinoza fait de la situation des étrangers en pays d'accueil est, elle aussi, d'une saisissante actualité. *Les étrangers... se déclarent tout à fait satisfaits pourvu que leur soient données pleines facilités de mener leurs affaires en toute sécurité... En fin de compte, plus rien ne distingue les étrangers des habitants les plus anciens...*¹² Spinoza se regarde-t-il à son propre miroir en écrivant ces lignes, lui dont les aïeux ont été étrangers en Hollande, comme marrane ?

La séparation de l'Église et de l'Etat

Autre visage de la modernité de la pensée spinoziste, celui de la laïcité comprise comme séparation politique de l'Église et de l'Etat. Son propos est d'autant plus clair qu'il concorde parfaitement avec l'orientation globale de sa pensée. L'Etat, comme expression de la Raison humaine, est d'essence universelle. Les différentes églises – de quelque culte que ce soit – ne sont donc que des manifestations temporelles et temporaires de cette universalité. Elles relèvent d'une réalité autre que celle de l'Etat. En conséquence, *aucune église ne devra, en aucun cas, écrire* – il¹³ –

être édifiée aux frais des collectivités urbaines. Et aucune législation ne devra jamais être édictée concernant une croyance, à moins que celle-ci ne soit séditieuse et ne sape les fondements sur lesquels repose la nation. Les fidèles qui seront autorisés à pratiquer publiquement leur culte édifieront, s'ils le veulent, leurs églises à leur frais. Spinoza a-t-il prévu l'existence des sectes et autres gourous de la scientologie ?

Les lignes qui précèdent ne sont qu'un très bref aperçu de l'ampleur d'une pensée qui, par son universalité même, s'avère l'une des plus modernes de notre époque. Nous pensons que sa fécondité trouve son origine, en sus du génie propre de l'auteur, en trois facteurs : sa judéité, ses origines marranes et le contexte socio-politique de sa vie. Il ne reste plus, aux chercheurs actuels, qu'à faire mûrir les fruits des graines qu'il a ainsi semées.

NOTES

1 Au XV^e siècle, Juifs qui présentaient tous les aspects extérieurs d'un comportement chrétien mais qui continuaient à pratiquer secrètement la religion juive. Par la suite, les *marranes*, comme les autres Juifs, ont, pour la plupart, été contraints à l'exil, le plus souvent, vers l'Aquitaine, l'Angleterre ou la Hollande.

2 Spinoza – Traité de l'autorité politique – Ch. VI - § 1 – in Oeuvres complètes – Gallimard – La Pléiade – 1962 – p. 954

3 Préfiguration de notre moderne « droit d'ingérence » ?

4 Id - § 3 – p. 953

5 Id

6 Id – Ch. VII - § 31 – p. 990

7 Id – Ch. VII - § 11 – p. 974

8 Id – Ch. VI - § 12 – p. 957

9 Id – Ch. VII - § 8 – p. 972

10 Il est fréquent que le texte biblique recommande aux Juifs le respect de l'étranger parce que *vous avez été étrangers en Egypte*.

11 Id – Ch. VI - § 32 – p. 964

12 Id – Ch. VIII - § 12 – p. 999

13 Id – Ch. VII - § 40 – p. 966-967